

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 20 décembre 2018 à Yaoundé (République du Cameroun) sous la présidence de **Monsieur Jean-Marie OGANDAGA**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable de la République Gabonaise, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), son Président statutaire.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa session ordinaire du 18 septembre 2018, le Conseil d'administration a examiné la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC. Il en ressort globalement que les perspectives macroéconomiques actualisées de la Sous-région pour 2018 tablent sur : (i) une reprise des activités, avec un taux de croissance de 1,5 %, contre +0,2 % en 2017, (ii) une progression du niveau général des prix à environ 1,7 % en moyenne annuelle, contre 0,9 % en 2017, (iii) un excédent du solde budgétaire, base engagements, dons compris, à 0,8 % du PIB, contre -3,7 % du PIB en 2017, ainsi qu'une contraction du déficit du compte courant à -3,1 % du PIB, contre -4,2 % du PIB en 2017, et (iv) une expansion de la masse monétaire de 5,5 %, pour un taux de couverture extérieure de la monnaie qui se situerait autour de 60,7 %.

A moyen terme, plusieurs facteurs pourraient influencer l'évolution de l'activité économique dans la CEMAC. En effet, les économies de la CEMAC tireraient profit de la vigueur de la demande mondiale, sous l'effet de l'évolution défavorable des cours du pétrole entre 2019 et 2021, et ce en dépit d'une détérioration prévisible des termes de l'échange. Ainsi le taux de croissance réel de l'activité devrait s'établir autour de 3,2 % en 2019, et 3,5 % en 2020 et 2021, contre 1,5 % en 2018, grâce principalement aux performances du secteur non pétrolier.

En rapport avec la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC, le Conseil d'administration a pris acte du déroulement des programmes économiques et financiers dans les pays de la CEMAC, dont l'évolution est jugée globalement satisfaisante.

Analysant le rapport semestriel sur l'exécution du Plan Stratégique de la Banque (PSB), le Conseil d'Administration s'est satisfait des avancées enregistrées. En outre, il a engagé le Gouvernement de la Banque à accélérer la mise en œuvre des projets inscrits dans ce plan.

Au sujet des mesures préconisées par le Gouvernement de la Banque pour la préservation de l'équilibre financier de celle-ci, le Conseil d'Administration a pris acte des constats mis en relief et approuvé les recommandations figurant dans la note sous dossier. Tout en félicitant le Gouvernement pour l'audace dont il fait preuve dans la conduite des activités de la Banque, il lui a prescrit d'accélérer la mise en œuvre des mesures appropriées relevant de sa compétence, afin de consolider l'équilibre financier de l'Institut d'Emission.

Abordant le budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration l'a adopté après avoir entériné les recommandations pertinentes du Collège des Censeurs. Il a instruit le Gouvernement de la Banque de mettre en œuvre lesdites recommandations dans les meilleurs délais.

En application des dispositions des Statuts révisés de la BEAC et de celles régissant le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a révisé la composition du Comité d'Audit et désigné un nouveau Président du Comité des Rémunérations.

Poursuivant ses travaux, dans le cadre de la poursuite du processus d'unification du marché financier de la sous-région, le Conseil d'administration a autorisé le Gouverneur à signer les Conventions de transfert par la CAA et la BVMAC à la BEAC des valeurs mobilières cotées respectivement à la Douala Stock Exchange (DSX) et à la BVMAC, ainsi que des supports de gestion desdites valeurs.

Enfin, le Conseil d'Administration a délivré son avis conforme pour la nomination par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), des Commissaires titulaire et suppléant de la COBAC pour le Tchad.

**Le Président du Conseil
d'Administration,**

Jean-Marie OGANDAGA

